



Dire merci à la famille de son donneur

Les personnes qui ont reçu un rein d'un donneur décédé peuvent être tentées d'exprimer leur gratitude à la famille du donneur. Sous réserve d'anonymat, cette procédure est légalement possible, elle est même assez souvent psychologiquement salutaire.

Le courrier de reconnaissance à la famille d'un donneur, écrit sur papier libre (la forme importe peu) doit d'abord être transmis à votre équipe de greffe. Il doit être impérativement être anonymisé c'est-à-dire qu'aucun élément (bien sûr le nom, mais aussi votre lieu d'habitation, le lieu et la date de transplantation) ne doit permettre à la famille du donneur d'établir un lien avec vous. C'est l'équipe de greffe qui se chargera de faire passer votre courrier au service de régulation et d'appui (SRA) dont elle dépend (il en existe quatre en France). A charge pour cette antenne locale de l'Agence de la biomédecine de transmettre le courrier à l'équipe de coordination de prélèvement qui, elle, connaît la famille du donneur.



Suite au don, elle lui a déjà demandé si elle était disposée à recevoir une lettre du receveur. Elle peut, tout comme le SRA, aussi jouer le rôle de filtre si elle juge que le courrier risque de choquer la famille (c'est un cas assez rare). Comme en témoigne le Dr Bernard Cléro, adjoint au chef de service du SRA Centre-Ile-de-France-Antilles-Guyane, « les familles des



Dire merci à la famille de son donneur

donneurs sont, dans l'immense majorité des cas, très touchés par les lettres envoyées. Les retours que nous avons des équipes de coordination sont excellents. En recevant ces lettres de remerciement, les familles ont le sentiment que la mort de leur proche n'a pas été vaine ».

« Se dégager d'un sentiment de culpabilité »

Pour la psychologue clinicienne Christie Aussenac, le fait d'écrire cette lettre « permet d'exprimer sa profonde gratitude et de se dégager d'un sentiment diffus de culpabilité (inconscient le plus souvent) qui pourrait se résumer par la formule suivante : "quelqu'un est mort pour moi". Cette phrase est sans doute maladroite mais exprime bien ce malaise implicite de bénéficier d'un cadeau "grâce" à la mort d'une personne... Le don est salvateur mais renvoie aussi à la notion de dette », résume-t-elle.

Sources : Dossier de la Revue FNAIR n°141